

Budget détaillé - subvention Culture-ActionS

Nom du projet : Festival Écarts

Porteuses de projet :

- Lou DELPECH, 07 68 46 56 55, lou.delpech@sciencespo.fr
- Fatoumata SIDIBE, 06 95 14 47 67, fatoumata.sidbe@sciencespo.fr

1. Explication du budget prévisionnel

L'augmentation du budget prévisionnel cette année prend en compte une augmentation des subventions pour le défraiemt des troupes. Nous avons à cœur pour cette édition de permettre à des troupes non-parisiennes de participer au festival, en finançant leur déplacement. Cet enjeu ayant été soulevé par les responsables de l'édition précédente, il nous semble primordial d'écouter cette recommandation et, pour cette nouvelle édition, de nous adresser à des troupes étudiantes au-delà de la région parisienne.

Nous prévoyons que la location de la salle accueillant le festival (le Lavoir Moderne Parisien) s'élève à 6000 euros. Ce tarif comprend six journées de location de la salle, dont trois journées dédiées à l'accompagnement par le directeur technique du Lavoir Moderne pour effectuer le montage avec les troupes, et trois autres dédiées aux journées de représentations. Nous privilégions ce partenariat car le tarif inclut l'accompagnement technique, que nous ne sommes pas en mesure de fournir par nous-mêmes. Nous avons rencontré et échangé avec le lieu qui nous a confirmé maintenir le tarif de l'édition précédente.

Deux autres dépenses de la logistique du festival concernent l'utilisation de souches et de billets, pour connaître la fréquentation finale en termes de publics ; ainsi que le versement de droits d'auteurs à des sociétés d'auteurs (SACEM, SACD...).

Détail du montant : 109,27 euros ⇒ Souches et Billets : La quantité calculée de billets repose sur le calcul suivant : la capacité maximale de la salle étant de 80 personnes, avec 6 représentations au total, nous aurions besoin de 480 carnets de billets. Comme il n'est possible de commander que par carnets de 50, nous avons arrondi la somme à 500 billets et souches, soit 10 carnets au total.

Facture droits d'auteurs (2022) : Le seul document dont nous disposons pour les droits d'auteurs est celui de l'édition 2022 ; néanmoins nous savons que l'édition 2024 s'est acquittée d'une somme de 70 euros en droits d'auteurs. C'est pour cette raison que nous avons établi une moyenne à 100 euros (ne sachant pas à l'avance quelles troupes nous sélectionnons puisque les auditions ont lieu début novembre).

Nous souhaitons également rémunérer un/e graphiste afin de créer des visuels attrayants pour le festival, et ainsi assurer son succès. De la même manière, nous envisageons une communication intensive par le biais d'impressions pour assurer la fréquentation du festival par les différents publics étudiants parisiens (le montant s'appuie sur une moyenne des années précédentes).

Détail du montant : 300,12 euros ⇒ c.f devis. Frais de communication : Print O'Clock est le site que les précédentes éditions ont utilisé, pour imprimer divers supports de communication ; ce devis représente ainsi les coûts totaux de la communication pour le festival si nous voulons garantir sa fréquentation, et ainsi son succès.

Nous avons également inclus un cocktail de clôture, puisque chaque année, depuis 2021, le festival se termine par une soirée – moment privilégié de rencontres entre le public et les troupes, mais également entre ces dernières et le jury. C'est lors de cette soirée que les jurys peuvent exposer leurs retours aux troupes, et nous avons à cœur que ce moment de rencontre professionnels puisse également être un moment festif.

Détail du montant : 198 euros : La maison du petit four ⇒ Le cocktail final est prévu pour la soirée de clôture, avec un public d'environ cent personnes. Pour constituer ce buffet, il nous faut prendre les quantités soulignées et mises en évidence à sur la dernière page (en bas), le service des boissons étant assurée par le bar du lieu nous accueillant, le Lavoir Moderne.

Les derniers coûts concernent le jury professionnel et les potentiel/les partenaires professionnels. Leur défraiement reste symbolique, et le montant est calculé à partir de ce qui a pu être fait les années précédentes. Il ne s'agit pas de rémunérer les artistes à un taux/horaire. Il nous semble pourtant important de les défrayer, puisque leur travail est au cœur de la mission de professionnalisation des jeunes troupes du festival. De fait, cela leur permet, en plus d'avoir un retour sur leur travail, d'obtenir des contacts professionnels. Ce montant permet d'assurer la présence de ce jury professionnel. Enfin, nous avons choisi cette année d'intensifier les partenariats d'accompagnement artistique, et nous avons besoin, pour ceux-là, d'une somme plus conséquente. Nous projetons d'offrir à toutes les troupes au moins une séance d'accompagnement artistique (100 euros/accompagnement - 6x100 = 600 euros) et d'offrir à la moitié des troupes une deuxième séance d'accompagnement (3x100 = 300 // 600+300 = 900). Cet accompagnement artistique est primordial pour assurer la qualité des spectacles présentés lors du festival, mais aussi pour aider les troupes à présenter un spectacle quasi-professionnel, en les aidant à répondre à d'éventuels difficultés. C'est également l'occasion pour eux d'être en contact avec des structures et des professionnels du secteur culturel.

Détail du montant 600 euros ⇒ contrat pour défraiement jury. Environ 120 euros par jury x 5 jurys, basé sur les montants de l'année précédente (122 euros par jury).

900 euros ⇒ Contrat pour accompagnement artistique (2022) : Le contrat de prestation artistique de Sciences Po est un document qui fixe le prix des prestations à 100 euros par intervention. En nous basant sur les besoins des troupes des années précédentes (à l'aide des bilans moraux des éditions 2022 et 2024), nous avons déterminé que 6 troupes sur les six sélectionnées nécessiteraient un accompagnement ponctuel (sur une matinée ou après-midi), dont trois nécessiteraient une autre séance d'accompagnement. (6x100 + 3x100 = 900)

La subvention du Bureau des Arts s'élevant à 6000 euros, elle permet de couvrir les frais de location de la salle. Néanmoins, notre objectif est de rendre le festival gratuit pour qu'il soit le plus accessible pour les étudiant/es. Ainsi, la subvention Culture ActionS du CROUS permettrait de financer les autres coûts mentionnés, en plus de mettre en place le financement du déplacement des troupes non parisiennes, qui sont

au nombre de six cette année. Nos charges totales s'élevant à 9000 euros, nous demandons ainsi la somme de 3000 euros au CROUS de Paris. **Le financement du CROUS nous permettrait d'atteindre notre objectif d'accessibilité, en faisant du festival *Ecarts* un festival entièrement gratuit.**

2. Pourquoi Culture ActionS

Nous pensons que la subvention Culture ActionS est la plus adaptée à notre projet, puisque Écarts est une initiative étudiante de bout en bout, organisée par des étudiantes et à destination d'étudiant/es. Notre double objectif correspond à l'identité même de la subvention, à savoir servir de tremplin à des jeunes troupes en voie de professionnalisation et démocratiser l'accès au théâtre au sein de la communauté étudiante.

De plus, le festival Écarts répond à tous les critères fixés par la commission : en premier lieu, il s'agit d'un festival permettant à des jeunes étudiant/es de pouvoir jouer et se professionnaliser, en plus de favoriser l'accès à la culture au-delà de notre université, puisque nous nous adressons à l'entièreté de la communauté étudiante parisienne. Au-delà du public, nous souhaitons mettre en place un prix étudiant, afin de faire participer des étudiant/es d'autres établissements que le nôtre au festival. Ensuite, Écarts participe également à la vie associative de Sciences Po Paris, puisque nous organisons une semaine du Théâtre en interne, destinée à faire connaître les métiers du théâtre et à faire vivre la pratique théâtrale à travers plusieurs évènements. Ecarts justifie aussi de plusieurs années à son actif, ayant été créé en 2001 et repris depuis 2021 dans sa forme actuelle, avec des dépenses assez stables d'une année à l'autre, qui témoignent de la solidité, de la constance et de la durabilité du projet. Néanmoins, notre festival a toujours su se réinventer chaque année, et mettre en place des dispositifs pour plus d'inclusion, et afin d'offrir le meilleur accompagnement possible aux troupes. C'est pour cette raison que nous avons décidé de prendre en charge le déplacement des troupes non parisiennes, ainsi que la mise en place d'un prix étudiant pour cette édition !

Ainsi la subvention du CROUS Culture ActionS permettrait, par la gratuité du festival, l'accessibilité la plus totale aux étudiant/es en termes de culture, en plus de servir de tremplin professionnel à de jeunes troupes. Nous nous engageons donc à atteindre nos objectifs, ainsi qu'à réaliser un bilan moral et financier au CROUS à la suite du festival.